

COMMUNE

DE

Wattignies-la-Victoire

1 rue Carnot

59680

Téléphone : 03.27.67.82.16

e-Mail: mairie@wattignieslavictoire.fr

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSE

MENT

D'AVESNES

SUR HELPE

Procès-Verbal Réunion
Du Conseil Municipal
Du 23/09/2024 à 20h00
Convocation du 17/09/2024

Présents : Morane BERLEMONT, Jean-Paul BLAMPAIN, Nicolas CACHEUX, Adrien DERUE, Alain DERUE, Nathalie HANCART, Evelyne LEDIEU, Renée LESPINASSE, Vincent QUEVALLIER, Jérémie TONDEUR

Absent (es) non excusés (es) : -----

Absent (es) excusés (es) : Pascal CARLIER -----

Le maire demande aux membres du conseil municipal d'observer une minute de silence en hommage à M. Jules-Claude Hazard Maire honoraire de la commune et M. Guy Erphelin, maire de Clairfayts.

Le conseil municipal à l'unanimité a désigné **Renée Lespinasse comme secrétaire de séance**

Validation du procès-verbal du 05 juin 2024

Etant donné qu'aucune remarque n'a été apportée par les membres du Conseil Municipal, le Président et le secrétaire de séance approuvent et signent le procès-verbal du 05/06/2024.

Délibération relative au tarif de la cantine scolaire

Vu l'augmentation du prix unitaire du repas par notre prestataire, passant de 3.69 € à 3.80 € à compter du 1er septembre 2024 ;

Le Conseil municipal, après avoir délibéré à :

10 voix pour

00 voix contre

00 abstention

Décide de fixer le prix du repas de cantine scolaire à 4.00 € au lieu de 3.80 € précédemment.

Cette augmentation prendra effet dès le 01 janvier 2025.

Délibération relative à une décision modificative du budget

- Vu le Code Général de Collectivités Territoriales

- Vu le code des Communes

- Considérant la nécessité d'effectuer quelques ajustements budgétaires

- Vu le projet de décision modificative présenté par Monsieur le Maire sur suggestion du Service de Gestion Comptable d'Avesnes sur Helpe

Le Conseil Municipal,

Après en en avoir délibéré à :

- 10 voix pour

- 00 voix contre

- 00 abstention

Approuve ainsi qu'il suit la décision modificative N°1 portant sur divers virements de crédits comme décrit ci-après :

Imputations	Budget précédent	Modification	Nouveau Budget
001.D-RF	0.00	4 910.54	4 910.54
001.R-RF	-4 910.54	4 910.54	0.00

Les totaux sont ainsi modifiés :

INVESTISSEMENT

DEPENSE

RECETTE

	001		+4910,54	001	-4910, 54	+4910, 54	0
	16	9071,12		21	9617		9617
	21	53332,56		40	1516		1516
				10	23483,23		23483,23
				13	32697,99		32697,99
TOTAL		62403,68	67314,22		62403,68		67314,22

Délibération relative à une demande de subvention 2024 SEAA - rectificative

- Monsieur le maire expose à l'assemblée, le projet de rénovation énergétique de l'éclairage public permettant de diminuer l'impact sur l'environnement de la commune. Accompagné par le Parc Naturel Régional de l'Avesnois et de son Conseiller en Énergie Partagé, Monsieur le Maire précise que ce projet est susceptible de bénéficier d'aides financières de l'État, du Département et de la Région sur la programmation 2024.

Ayant pris connaissance du projet proposé par TROMONT qui s'élève à 18 880.00 €HT, soit à la somme de 22 656.00 € TTC.

Le Conseil Municipal,

Oui l'exposé de Monsieur le Maire

Après en en avoir délibéré à :

- 10 voix pour
- 00 voix contre
- 00 abstention

Approuve le projet,

Sollicite une subvention au titre d'une aide au titre du fonds de concours du SEAA

S'engage à prendre en charge la part qui lui incombe, soit 20 % du montant HT.

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'application de la présente décision.

Inscrit le montant de ces dépenses au budget de la Commune

Le plan de financement prévisionnel sera assuré comme suit :

- Département 9 440.00 €
- SEAA 3 249.90 €
- Fonds propres de la commune 6 191.50 € HT

Questions diverses

Rallye Charlemagne 2024 passera sur nos routes le samedi 28 septembre 2024.

Monsieur le maire rapporte une demande d'installation d'une yourte sur une parcelle privée.

Les membres du conseil n'y voient pas d'inconvénients dans le sens où elle ne sera pas visible.

Monsieur le maire rapporte qu'une jeune fille de Wattignies a obtenu une médaille de bronze au championnat de France d'équitation 2024. Le conseil municipal la félicite et l'encourage dans son parcours prometteur. Un article sur cette distinction paraîtra dans le bulletin municipal prévu en fin d'année.

Le repas des aînés est prévu le dimanche 15 décembre 2024 à la salle des fêtes.

Il est rappelé aux propriétaires que les haies doivent être entretenues, pour ne pas nuire à la sécurité du réseau électrique et au voisinage.

Après un moment d'échange, les membres du conseil s'accordent sur des projets de travaux 2025, notamment la réalisation d'un trottoir rue Jourdan.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 21 heures 40 minutes

Le Président,

.....

Le secrétaire,

.....